

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 13 décembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 7 décembre 2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 7 décembre 2021.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants** : Xavier ANCKAERT, Godwill BABALAO, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Nathalie BOUILLARD, Frédérique CLOTEAU, Pascal DALIGAULT, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Jean ELISABETH, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Alain LEQUERTIER, Patrice MÈCHE, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

### **Ont donné pouvoir :**

Catherine CAILLY à Valérie DESQUESNE  
Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT  
Nathalie COLLIBEAUX à Nathalie BOUILLARD  
Florence DUQUESNE à Pascal BILLARD  
Nadine LECHATELLIER à Anne ROELANDT

Najat LEMERAY à Brigitte LAIR  
Isabelle LEPESTEUR à Sylvain GASCOUIN  
Sylvain DELANGE à Hervé PONDEMER  
Laëtitia BOISSEE à Godwill BABALAO

**Absents excusés** : Patrick FENOUIL et Angélique MOUROCCQ

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20211213-21\_04058-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2021  
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 8-9
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 18	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 11 octobre 2021 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL-2021/137 – Convention de préfiguration au contrat de développement culturel de territoire avec le Département**

Le Département a engagé la refonte de ses actions publiques dans le domaine de la culture.

Le Département a pour ambition de bâtir une nouvelle forme de dialogue avec les territoires à travers la mise en place de Contrats de Développement Culturel de Territoires (CDCT).

Ce contrat doit créer une nouvelle dynamique culturelle.

Leviers de développement autour de 4 grands axes :

- Favoriser le développement culturel des territoires
- Préserver et valoriser le patrimoine du Calvados
- Soutenir et développer l'offre d'enseignement artistique
- Contribuer à la diversité et la cohérence des actions d'éducation artistique au collège

Le Département du Calvados propose aux territoires volontaires de les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leur projet culturel au travers d'un contrat d'objectifs construit en deux étapes.

La démarche d'ensemble est la suivante :

- une convention de préfiguration (document joint en annexe);
- un contrat de développement culturel de territoire engageant les parties dans une contractualisation triennale.

Ce temps de préfiguration se traduit par l'établissement d'un diagnostic territorial, de définition de priorités, de construction d'actions...

Pour ce travail de préfiguration, le contrat est conditionné par :

- le recrutement d'un chargé de mission pour assurer le pilotage et le suivi de l'action culturelle de la commune cofinancé par le Département à raison de 60% sur le salaire brut la première année, 40% la deuxième année et 20% la troisième année,
- la mise en œuvre de projets répondant aux objectifs de la politique culturelle du Département
- le respect de l'engagement financier par les partenaires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **AUTORISE** la signature de la convention de préfiguration au contrat de développement culturel du territoire avec le Département
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 13 décembre 2021

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

